

**Enda délégation en Europe**  
5, rue des Immeubles industriels 75011 Paris

**PROCAPE**

**Table ronde 3, 4 juin 99 - Paris**

*Thème : La participation des enfants dans les projets*

**Août 99**

# SOMMAIRE

Introduction

## ***Objectifs***

## ***Méthodologie et déroulement***

- Question de principes

## ***Présentation des thématiques***

- Enfants Citoyens

*par Paul Angleraud (secours catholique)*

- Education

*par Alassane Faye (Enda JA)*

- Errance, marginalisation (au Sud et au Nord)

*par Abdou Diouf (JA) et Martine Mortaize (ADSEA- Meaux)*

- Travail

*par Manuel Finelli (Revue intrenat' Nat's)*

- Refuge et guerre

*par Nicole Danino (Enfants réfugiés du monde)*

## ***Compte rendu des travaux d'atelier***

- Réfugiés/Education

- Errance, marginalisation (au Sud et au Nord)

- Travail

## ***Conclusion et perspectives***

## ***Annexes***

- Liste des participants et des personnes ressources
- Agenda

## ***Introduction***

A l'heure actuelle, les problèmes de la jeunesse, notamment des enfants et des jeunes en difficulté dans la rue, ne peuvent être passés sous silence à cause de l'urgence de la situation et des perspectives à trouver. En effet, le phénomène des enfants de la rue est perceptible dans bon nombre de grandes villes africaines. Ils sont souvent victimes des dysfonctionnements de l'Etat, de l'école et de la famille qui se caractérisent par la pauvreté, la déscolarisation et le chômage de leurs parents. Les politiques et programmes mis en œuvre depuis l'avènement de ce phénomène n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés.

Face à cette situation, nous assistons depuis quelques années à l'émergence d'associations de jeunes dans les quartiers et d'ONG mettant en œuvre des projets et des programmes résolument engagés à trouver aux enfants et jeunes les moyens de prendre en charge leurs propres besoins et réaliser leur projet de vie.

Parallèlement, nous constatons également le renforcement de l'appui au développement (des ONG du Nord) à leurs collègues du Sud dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs programmes en matière de réinsertion des enfants et des jeunes.

C'est ainsi que pour une approche plus participative, Procape, dans la perspective de lutter contre certaines idées tendant à utiliser l'image de ces enfants à des fins commerciales ou à des fins de profits institutionnels a lancé une série de réflexions et d'ateliers sectoriels pour repenser les différentes composantes des programmes sur les enfants et les jeunes en difficulté.

Cette réflexion systématique a abouti à un certain nombre de recommandations pour élaborer une stratégie tenant compte des expériences des différents acteurs qui interviennent au Nord comme au Sud.

La table ronde tenue à Paris les 3 et 4 juin 1999 dont le thème transversal était "la participation des enfants et jeunes dans les projets", s'inscrit dans cette perspective.

### ***Objectifs de la table ronde***

La table ronde a réuni pendant deux jours une trentaine de praticiens du Nord et du Sud représentant des ONG, des associations et des mouvements de jeunesse. Les objectifs de cette rencontre ont été les suivants :

- \* Permettre la confrontation et l'échange d'expériences, de points de vue entre ONG et associations du Sud comme du Nord ;
- \* Favoriser des relations durables entre différents types d'acteurs (sociaux, de la solidarité internationale) ;
- \* Apporter des clés de compréhension pour mieux appréhender les réalités des enfants et des jeunes du Nord et du Sud ;
- \* Favoriser l'émergence d'une stratégie de complémentarité qui tient réellement compte des dysfonctionnements dans l'accompagnement des enfants et jeunes.

## ***Méthodologie et déroulement***

Pour une étude approfondie des thèmes retenus et des problèmes identifiés et pour permettre l'échange d'expérience entre les participants, le principe du découpage thématique a été retenu. Ainsi, trois grands ateliers de deux 1/2 journées ont été constitués permettant aux participants de travailler pendant toute la durée de la table ronde sur les thèmes suivants :

- ❖ Education/Réfugiés et guerre
- ❖ Travail
- ❖ Errance, marginalisation (au Sud comme au Nord)

Ainsi, dans la journée du 3 dont la matinée a été consacrée à l'ouverture officielle. La table ronde a enregistré la présentation des communications thèmes ci-dessus énoncés.

Cette présentation conceptuelle et pratique a servi de support aux débats et aux échanges. Ces ateliers ont été suivis d'un débat en plénière. Les participants ont ainsi tenté de répondre à quelque cinq grands questionnements qui sont :

- ✓ Qu'entend-on par participation ?
- ✓ Comment cette participation se traduit-elle ?
- ✓ Comment évaluer une action ?
- ✓ Quelle méthodologie, quelle approche se traduit-elle ?
- ✓ Quelle est la place de l'animateur, éducateur, facilitateur et plus largement de l'adulte ?

Ce dossier livre en première partie les communications sur les thématiques.

Vient ensuite, la présentation des rapports de synthèse des travaux d'ateliers qui restituent les échanges pour chacune des trois situations spécifiques

### **Question de principes :**

#### **. Pour dépasser les modèles**

Il est important de souligner un instant les principes et les motivations centrales qui ont prévalu au niveau du groupe. Car on pourrait bien être tenter de se demander la pertinence de cette rencontre en ce qui concerne l'objectif prioritaire.

Il s'agit en fait d'un dépassement et d'une ouverture sur un phénomène mouvant dont il n'est pas souvent facile de cerner les tenants et les aboutissants. Ce qui rend les idées préconçues et dogmatiques dans ce cadre dangereuses. Par conséquent, les participants ont senti la nécessité forte de ne pas être trop axés sur les modèles. Ces derniers ont estimé que les modèles sont dangereux en ce sens qu'ils empêchent l'imagination d'inventer et ne sont pas toujours adaptés pour résoudre les situations.

Aussi, ont-ils tous salué cette démarche de recherche-action avec des acteurs qui partagent le besoin d'échanger et de confronter leurs pratiques de terrain.

## ***Enfants citoyens***

---

*Paul Angleraud (Secours Catholique)*

Je travaille au Secours Catholique de France qui fait partie de la Caritas international. Je précise que je ne suis pas spécialiste du développement. Je travaille particulièrement en France sur les programmes d'action centrés sur les activités périscolaires voire de vacances en direction des enfants et des jeunes.

Je veux aborder brièvement quelques points : Pourquoi cette campagne et ce thème « enfant et citoyen ? ». Le thème de la participation rejoindra les préoccupations de cette table ronde.

Je voudrais aussi vous entretenir des questions qui nous sont souvent posées par nos partenaires du Sud qui participent à cette campagne. Pour terminer, j'aborderai quelques questions relevées par le Secours catholique, qui touchent le thème de la participation des jeunes et des enfants. Ce sont des questions qui nous interpellent dans notre pratique quotidienne avec les populations en difficulté.

### ***Pourquoi une campagne "action internationale" au Secours catholique ?***

Cela fait partie intégrante de la mission du Secours catholique que d'avoir une vision intégrante. Le Secours catholique est un mouvement d'église et il est appelé à avoir une action universelle sous le principe "tout homme est mon frère". Ensuite, il est aussi membre des 46 Caritas qui constituent le réseau Caritas international. En France, il est un acteur de la société civile. C'est pourquoi, il est tout à fait normal dans un monde qui se globalise et où la pauvreté se pose de façon globale que le Secours catholique décloisonne ses activités et appréhende l'ensemble de ces problèmes de manière globale.

Le fonctionnement de base de cette campagne est qu'il y ait un certain nombre de nos partenaires qui viennent pendant un mois pour rencontrer les acteurs locaux du Secours catholique. Ces partenaires appartiennent au réseau mais ne sont pas forcément membres de Caritas. Ils peuvent être des acteurs d'associations ou de mouvements soutenus par le Secours catholique. Je donnerai à ce titre l'exemple du mouvement des enfants de la rue au Brésil qui sont nos partenaires de longue date. Ils ont été appuyés par un Caritas diocésain du Brésil. Ainsi, ils entretiennent de nombreux échanges avec les délégations du Secours catholique en France.

Cette campagne a trois (3) fonctions que voici :

1 - Une fonction de témoignage ;

2 - Une fonction d'interpellation ;

3 - Une fonction de pratiques (même si dans les pratiques du Secours catholique, existe une autre disposition qui prévoit cela).

Il faut souligner que l'échange de pratiques n'est pas le but prioritaire de cette campagne. Nous avons pour cela une autre démarche appelée : démarche de partenariat. Elle s'inscrit dans le long terme et son objectif est de favoriser des rencontres, des échanges croisés entre responsables d'action de France et des acteurs du Sud sur des thématiques communes, notamment sur l'alimentation, l'éducation et le logement.

### ***Pourquoi le thème Enfant et citoyen ?***

Ce thème se justifie du fait qu'il constitue une préoccupation majeure d'action pour nos partenaires. En effet, la majorité des populations dans les pays du Sud est composée de jeunes. Caritas a une longue expérience de dénonciation des situations de pauvreté et d'exploitation des enfants. Mais le plus intéressant et qui a été un élément motivant aussi, c'est les initiatives réalisées avec la participation active des enfants et des jeunes par certains de ces partenaires.

Aussi ce thème s'inscrit-il parfaitement dans la continuité de l'action du Secours catholique et dans les axes qu'il s'est donné depuis quelques décennies. Ces axes nous invitent à des actions de lutte contre l'exclusion en y associant les populations concernées. Les témoignages de nos partenaires pendant la campagne nous aident à renforcer nos lignes d'action à savoir : le respect des populations concernées et la formation des jeunes. La lutte contre l'exclusion et la pauvreté supposent une société de personnes libres et responsables d'exercer pleinement leurs droits et leurs devoirs de citoyen.

Il est vrai que dans notre pays, l'enfant est reconnu sujet de droit et est donc futur citoyen. La citoyenneté est une idée très à la mode, mais pour nous elle doit être une réalité. Nous voulons à travers cette campagne revendiquer et valoriser cette citoyenneté des enfants qui ont moins de 18 ans.

### ***Quels sont les objectifs poursuivis et auxquels cette campagne va servir de levier ?***

Dans un premier temps, il s'agit de faire reconnaître et admettre l'enfant comme membre à part entière de la société. Ce dernier a des besoins vitaux, en terme de droits nécessaires à son développement physique et intellectuel mais aussi des besoins de protection, d'accès à des conditions d'existence lui permettant d'avoir une prise de conscience de son identité et de ses capacités. Pour ce faire, nous privilégions une action en partenariat avec la famille. Ici en France, la famille n'est pas suffisamment impliquée sur les actions menées en direction des enfants et des jeunes.

Le deuxième objectif consiste à permettre à l'enfant d'accéder à l'éducation en général et à la vie en société en particulier. Le système éducatif français étant formel, l'action d'éducation du Secours catholique est centrée sur l'appui scolaire, l'accès aux vacances pour les enfants déscolarisés.

Le dernier objectif qui est le plus dans le vif du sujet de cette table ronde, vise à donner à l'enfant la possibilité de participer réellement à la vie de la communauté et à sa transformation. Il s'agit là d'accompagner, de favoriser toutes les initiatives lancées par les enfants eux-mêmes seuls ou avec des adultes pour transformer ou améliorer la société. D'une part, le projet doit chercher à supprimer les obstacles au respect et à la reconnaissance du droit des enfants, en accédant plus aisément à la prise de responsabilités et d'autre part à faire reculer la pauvreté. Bien entendu cela demeure encore un beau programme dont nous sommes peut-être éloignés, mais cette campagne agit pour nous permettre de prendre conscience de ce qui est possible ailleurs. A titre d'exemples, j'évoquerai très rapidement quelques actions de nos partenaires notamment le mouvement des garçons et des filles de la rue au Brésil qui luttent pour la citoyenneté comme un aspect fondamental de la vie humaine. N'étant pas spécialiste en la matière, je ne saurai prétendre expliquer dans les détails les activités de ce mouvement, mais il est clair que leurs actions sont centrées sur la participation dans les débats, dans les réunions avec les groupes de base. Actuellement, nous nous inspirons de cette expérience.

### ***La question qui est posée par nos partenaires.***

La formation d'une conscience citoyenne passe par quatre choses très importantes :

Le développement de relations sociales plus solidaires doit être basé sur les principes d'éthiques, de respect des différences religieuses, culturelles et ethniques. Ce point demeure pour nous un programme prioritaire dans la mesure où les groupes des enfants et des jeunes avec qui nous travaillons sont originaires de quartiers multiculturels notamment dans l'Oise.

- Le deuxième point concerne le développement d'une sensibilité et du respect des droits de l'Homme sans discrimination. Le Secours Catholique étant d'obédience catholique, prend conscience que les droits de l'Homme doivent inspirer son action.

- L'amélioration de l'estime de soi à partir de la connaissance de soi surtout pendant un âge où on découvre sa sexualité, son corps. Toutes nos actions périscolaires insistent particulièrement sur la valorisation de l'enfant afin qu'il retrouve une bonne image de lui.

Le dernier point est la découverte par les jeunes de leurs capacités à jouer un rôle dans les décisions les concernant. Ainsi se présentent les interpellations dont nous faisons l'objet de la part de nos partenaires de Caritas. Cette campagne sur le thème "enfants citoyens" s'étend sur trois années (99 - 2001) et constitue pour nous un chantier important.

Pour terminer, je vais évoquer les questions spécifiques qui ont été relevées par les délégations de Caritas à l'occasion d'une de ces rencontres. Ces questions je le souhaite, trouveront des réponses à l'issue de table ronde. Ce sont les suivantes : Comment aller vers l'autonomie plutôt que vers l'assistantat ? Comment rendre la personne sujette de sa vie ? Comment œuvrer pour la transformation sociale ? Comment prendre en compte les différentes cultures qui s'expriment dans les quartiers ? Comment passer du distributif au partenariat ? Comment changer notre regard sur les étrangers vivant en France ? .

Il apparaît à la suite de ces questionnements que malgré la volonté, le travail en matière de réinsertion des enfants est loin d'être achevé. J'ose espérer que la campagne nous permettra d'avancer dans ces questionnements.

## *L'école participative*

---

*Alassane Faye (Enda JA)*

Je vais essayer de parler de la participation et de son rapport avec l'éducation. Mais pour cela, je dois me référer à la convention des Nations Unies relatives aux Droits de l'Enfant. J'envisage l'éducation comme une action, exercée sur un sujet ou un groupe de sujets, action telle qu'acceptée recherchée et par ces derniers en vue d'aboutir à une modification profonde. L'article 12 de la convention sur les Droits de l'Enfant précise : la possibilité d'expression de l'enfant et la prise en compte de son opinion. La situation d'éducation comme l'école formelle, devrait être un lieu pour la concrétisation de ce droit. Sous ce rapport, il y a deux questions qu'on peut se poser. Les enfants sont-ils écoutés ? Peuvent-ils exercer une influence sur la structure des cours, des programmes éducatifs ou le fonctionnement de l'école ?

Le rapport fourni par les Etats signataires de la convention montre selon Thomas Hammarberg qui est l'ancien secrétaire général de Radda Barnen et qui a fait une étude à ce propos, que les progrès dans ce domaine prennent du temps pour ne pas dire inexistant.

Par contre, les initiatives d'éducation développées comme les écoles dites non formelles sont appréhendées avec un plus grand intérêt relativement à la participation des jeunes et enfants dans l'éducation. En réalité, l'expérience nous montre que cette participation repose en gros et généralement sur deux arguments principaux :

- Le refus de reproduire les paradigmes de l'école formelle fut-il sur des enfants en situation difficile.
- Le choix d'un processus d'apprentissage dynamique, donc interactif qui ne peut que se fonder sur la participation.

En Afrique, dans le milieu urbain, ce développement des initiatives alternatives s'inscrit dans un contexte où on peut relever quelques indicateurs.

D'abord au niveau des Etats, ces derniers consacrent une part minimale du PNB à l'éducation. Cette part a d'ailleurs baissé de 4,9% à 4,5%. Il y a une faible rentabilité interne du système. Au Sénégal, par exemple, sur 130.000 enfants du cours moyen deuxième année devant passer l'examen de l'entrée en 6ème, 40% sont déversés dans la rue.

Il y a également un autre indicateur important : le taux d'accroissement naturel de la population qui est au Sénégal : 2,7% par an pour un rapport de 2.598 écoles publiques élémentaires qui ne peuvent accueillir que 130.000 enfants sur 273.730 en âge scolaire. Il apparaît alors que les Etats africains notamment le nôtre n'ont pas les moyens de leur système éducatif formel, comme le prouvent des centaines de milliers d'enfants et de jeunes qui sont en marge du système.

Or, l'éducation est un droit. Les réponses alternatives de la société civile font montre d'une pédagogie qui est beaucoup plus centrée sur l'enfant. Nous avons étudié la mise en œuvre de ces types de programmes. L'étude nous révèle la volonté de rendre quotidiennement l'école plus pertinente pour l'enfant, pour son présent comme pour son avenir.

En cela, le programme tend à être en prise directe avec la vie de l'enfant et s'articule autour de quatre axes majeurs :

- L'expression des problèmes des enfants non les besoins.
- Leur traduction en objectifs d'apprentissage ;
- La définition des contenus ;
- Les modalités d'évaluation des apprentissages

Nous avons remarqué par conséquent une volonté de briser aussi le cercle vicieux de l'ennui et de l'hostilité que charrient beaucoup plus les écoles formelles. A ce niveau, le projet éducatif est approprié par les concernés. Cette école participative n'est pas éloignée de la conception d'une école dite démocratique. Le président des écoles de Suède, dans une entrevue accordée à Thomas cité tantôt, signale une nette distinction entre le pouvoir, la participation et l'influence. *"Une école démocratique doit donner à l'élève une maîtrise de son propre processus d'apprentissage et doit permettre aux élèves de participer à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de cette éducation. Enfin, il doit donner à l'élève la possibilité d'exercer une influence sur des questions plus vastes, de politique de l'éducation"*.

Cela pose le rôle de l'animateur ou de l'éducateur dans un processus participatif. Les expériences de terrain dans les quartiers pauvres notamment en Afrique, nous ont permis d'identifier deux cas de figure :

Premièrement : l'action d'éducation est décrite à partir du travail de l'institution où lorsqu'on parle de projet ou de conduite de projet, on fait allusion à celui de l'institution ou de l'ONG. L'enfant n'est alors présent que dans un niveau qu'on peut appeler psychorelationnel ou conduite de projet mais le niveau sociopolitique n'est atteint que par l'animateur ou l'éducateur.

Le deuxième cas concerne les groupes d'enfants qui sont présents dans la réalisation de l'action, mais aussi dans la conception du projet. Nous avons identifié un espace de transposition entre les deux niveaux et cet espace devient la place occupée par l'animateur ou l'éducateur qui facilite le projet des enfants. Ce qui me pose un problème que je traduis en question.

Finalement, je me dis que la participation ne dépend que du point de vue où l'on se situe étant entendu qu'il n'est pas possible de participer à sa propre activité.

## *Le mouvement NATS*

---

*Manuel Finelli (La revue NATs)*

Bonjour, je m'appelle Manuel Finelli. Je suis animateur de rue à Bologne au Nord de l'Italie. Mais les raisons de ma présence sont que je suis également secrétaire de rédaction d'une revue internationale créée en 1995 et qui est éditée en plusieurs langues : NATS. Le nom signifie (enfants adolescents travailleurs). Cette dénomination a été choisie en toute liberté par les enfants qui composent cette organisation. Ils s'appellent Nats' entre eux et organisent des activités en tant que mouvement social. Ce mouvement est présent dans toute l'Amérique hispanophone, dans une partie de l'Afrique occidentale et en Inde.

L'histoire de ce mouvement est variée parfois compliquée et date de longtemps. Les premiers ont vu le jour au Pérou il y a une vingtaine d'années. L'expérience a ensuite inspiré la création d'une revue notamment NATS pour les soutenir. Leur action mérite d'être soutenu d'autant qu'ils ne font l'objet d'aucune aide de la part ni de leurs Etats ni de la part des institutions internationales. Ils sont victimes de l'interprétation que ces derniers font du phénomène du travail des enfants. Cette interprétation ne fait pas de différence entre le travail dans des conditions dignes et certaines activités comme trafic de drogue, vol prostitution etc. que les Nat's considèrent comme des délits. Dans certains pays, le mouvement est même considéré comme un partisan du travail des enfants ou plutôt un mouvement qui est contre l'abolition du travail des enfants. Ces pays ont du mal à concevoir qu'on puisse travailler, même dans des conditions non dangereuses. Cependant, le mouvement n'intervient pas uniquement sur la question du travail. Ces activités se résument en trois points : Santé, éducation, travail.

Notre axe majeur d'intervention demeure bien entendu le travail, car cela constitue une activité importante pour les jeunes et les enfants dans le sens que, s'ils ne travaillaient pas, ils ne pourraient pas survivre. Mais les conditions dans lesquels s'exerce ce travail les exposent à des problèmes de santé et d'éducation. C'est pourquoi, le mouvement lutte pour l'abolition des conditions dangereuses de travail des enfants et du travail dangereux, notamment dans les mines et les productions chimiques. Il y a beaucoup d'autres travaux qui ne sont certes pas dangereux en eux-mêmes mais qui présentent un danger à cause des conditions de travail et là, il est question d'exploitation des enfants.

Les mouvements NATS sont des organisations gérées par les enfants et les adolescents. Ils luttent pour améliorer les conditions de travail des enfants. Ce qui leur permettra d'avoir des garanties dans le domaine de la santé et de l'éducation.

La promotion du travail pour le mouvement NAT' ne veut pas dire oublier l'éducation. Actuellement la façon dont l'éducation est structurée à la fois dans les pays du Nord et du Sud empêche les enfants travailleurs de suivre un schéma d'éducation et de scolarité qui tient compte de leurs expériences quotidiennes. Leurs propositions dans le domaine éducatif ne sont certes pas conventionnelles, mais permettent de concilier l'éducation et le travail d'où son aspect alternatif.

Il faut souligner que le travail auquel je fais allusion est un travail domestique, rural et dans la production artisanale. Ces types de travail ne constituent aucun obstacle au développement physique, intellectuel et culturel pour les enfants. Je le précise d'autant que généralement les occidentaux et les Européens en particulier ont une conception limitée et négative du travail des enfants. Alors comme je l'ai dit plus haut travailler, constitue parfois un moyen de survie pour l'enfant. Nous avons encore du chemin à parcourir pour changer cette image.

La participation qui est l'ordre du jour de cette rencontre de deux jours constitue en outre, un élément fondamental dans l'action des mouvements NAT'. Comme l'a indiqué mon ami Paul dans son intervention, de nombreux pays soit européens soit africains ou latino-américains, appliquent la convention relative aux droits des enfants de façon théorique. En réalité, les enfants et les

adolescents mineurs ne sont pas considérés comme une personne ayant une idée au même titre que l'adulte. Ce phénomène déjà très grave en Europe, est davantage observé malheureusement dans les pays du Sud. Dans ces pays, la plupart des enfants travaillent et participent à la vie de la communauté. Il est regrettable que leurs opinions ne puissent pas être tenues en compte, et considérées comme dignes.

De ce fait, le mouvement s'investit énormément dans ce domaine pour rétablir la dignité de ces enfants. Cet effort tend à être récompensé. Actuellement, le mouvement NAT participe au plus haut niveau à des débats relatifs aux enfants au Pérou, au Nicaragua et en Afrique. Les NAT's, péruviens, par exemple, ont participé à des débats au niveau ministériel quand on décidait des choses les concernant. Cela a permis de réglementer les activités, de réduire les horaires de travail et d'améliorer les conditions de travail et d'obtenir rarement une sécurité sociale des enfants. Le grand problème est que la convention du BIT interdit le travail avant 15 ans à l'exception de quelques distinctions marginales. Cette disposition considère tout travail avant cet âge comme informel, illégal et ne peut donc bénéficier d'aucune protection.

Notre contribution sur la problématique des enfants en difficultés ne se limite pas uniquement sur le travail des enfants, mais s'étend sur la question de l'enfance d'une manière générale.

J'ai essayé dans un français laborieux, bien sûr, de décrire quelques éléments concernant les activités de NAT', qui pourront peut-être alimenter les débats. Des initiatives comme la rencontre de ce matin contribuent à faire avancer la réflexion sur la situation des enfants et des jeunes. Nous devons offrir aux enfants et aux adolescents la possibilité de participer à la vie sociale. Bien évidemment il y a différentes manières de participer selon les caractéristiques de vie sociale. Mais il s'agit de participer au protagonisme des enfants qui est devenu une réalité en Europe, en Afrique et partout ailleurs.

## *Enfants en rupture familiale : le contexte africain*

---

Abdou Diouf (Enda JA)

J'apporte une toute petite bougie, je ne sais pas si sa lumière suffit pour éclairer le thème, mais je vais tenter.

Je travaille comme animateur à Enda JA à Dakar avec les enfants qui sont confrontés à l'errance et à la marginalité et qu'on appelle communément "enfants de la rue". Mais pour nous, ils ne sont pas des enfants de la rue. Car eux-mêmes rejettent cette appellation. Ils font savoir qu'ils ne sont pas nés dans la rue ni avoir été enfanté par la rue. Ce sont des enfants qui, pour des situations ou des phénomènes quelconques sont obligés de se retrouver dans la rue pour vivre de la rue et dans la rue. Ce qui en font plutôt des enfants en rupture familiale qui sont dans la rue.

Parler d'errance et de marginalité aurait surpris certaines vieilles personnes notamment, car c'est un phénomène inconnu dans le monde africain traditionnel. Les enfants ont toujours évolué dans la rue dans ce monde traditionnel. La rue a toujours été un espace de renforcement et de consolidation de leur socialisation.

Mais aujourd'hui, à cause de l'urbanisation, de la sécheresse en campagne, de la pauvreté et de l'exode rural, le phénomène d'errance et de marginalité est devenu un quotidien pour bon nombre d'enfants en milieu urbain. Ainsi, des projets se mettent en place au profit de ces enfants pour faire face à ces phénomènes. Aussi, quel que soit le type de projet ces derniers y occupent une place. Cette place peut-être déterminée par la vision, la méthodologie utilisée par les tenants du projet.

Nous allons évoquer par rapport à l'approche dans une première partie, la problématique de l'enfant et de la rue en Afrique traditionnelle afin de cerner la situation actuelle. Après, suivront quelques réflexions autour de la participation dans les projets et les réactions engendrées par ce phénomène actuellement en Afrique.

Comme annoncé ci-dessus, après la famille, la rue était pour les enfants africains un cadre de consolidation et de renforcement de la socialisation. Avec ses pairs, l'enfant et le jeune intériorisent, appréhendent les valeurs et règles qui régissent le milieu et se forment. A travers, les groupes d'âge qui, régis par des règles de fraternité, d'amitié, de solidarité et de respect mutuel, l'enfant cultivait pour produire de quoi se nourrir et l'après-midi apprenait le Coran. Il s'adonnait également à des types de jeux notamment jeu d'intelligence, de motricité, d'adresse et d'amour.

Actuellement, avec la sécheresse et l'accroissement de la pauvreté, les gens sont obligés de venir dans les zones urbaines à la quête de moyens de survie. Les "*daaras*" (école coranique) se déplacent dans cette mouvance aussi au niveau des villes. Ce qui fait qu'on trouve dans une ville comme Dakar les mendiants qu'on appelle "*talibés*". Ces éléments, en plus de la déscolarisation font qu'il y a ces enfants et jeunes en rupture familiale dans la rue. Ces dysfonctionnements proviennent généralement au niveau de la famille, au niveau de l'Etat et au niveau de l'école.

Face à ce phénomène, des réactions s'organisent. Ces réactions viennent de la part de la population, de l'Etat et des ONG comme la notre Enda. Par rapport à la population, la réaction la plus partagée est l'accusation au lieu de les victimiser. Cet argument tendant à considérer les enfants comme des coupables. Les populations les traitent ainsi de tous les noms : vagabond, marginaux. Les médias s'y mêlent parfois en parlant de déchets humains, d'encombres humains. Les familles d'origines de ces enfants quant à elles partagent malheureusement cette conception populaire, certaines allant jusqu'à affirmer que tel enfant est un intrus, un accident dans notre lignée. Au lieu de se remettre en cause, de prendre du recul et d'analyser objectivement la situation pour maîtriser les tenants et les aboutissants de cette rupture, ils accusent l'enfant.

En ce qui concerne l'Etat, il a mis en place des lois à travers son législateur. Ces lois qui sont plutôt répressives considèrent le fait d'être dans la rue comme un acte délictueux. L'enfant

étant donc dans cette situation délictuelle est un vagabond, en conséquence, raflé, il est placé en garde à vue et n'est souvent libéré qu'en présence du parent. Autrement, il est mis dans des centres dits d'adaptation sociale où il est astreint à un programme en vue de sa réinsertion sociale.

De l'autre côté, les ONG mettent en place des projets. La participation qui est l'objet de cette table ronde intervient à ce niveau.

Cette participation dans les projets pourrait être appréhendée à partir des termes usités pour désigner les enfants. Certains parlent de cibles, d'autres de bénéficiaires et ou de partenaires. L'année dernière à l'occasion d'une rencontre comme celle-ci, j'avais parlé de partenaires, les participants pensaient que je faisais allusion à l'UNICEF, à nos partenaires de PROCAPE, aux ministères ou aux organismes de financement alors que je parlais des enfants. L'appellation partenaire sied mieux d'autant que l'action est à leur profit et se réalise avec eux. Dès lors ils leur appartient d'en être les principaux acteurs. Les conceptions des termes y compris celui de protagonisme relevé par mon ami Manuel en font état et renseignent sur la place et le rôle attribué à l'enfant dans les projets.

Je voudrais également avant de terminer mon propos, évoquer notre expérience d'animation dans la rue. Nous utilisons la méthodologie de la recherche-action participative qui consiste à trouver les enfants dans leur milieu et essayer d'attaquer avec eux à la fois les besoins et les problèmes. Il ne s'agit pas de régler uniquement les besoins qui ne sont rien d'autre que des situations ponctuelles à résoudre.

Pour ce faire, l'animateur doit prendre du recul et comprendre le problème si en réalité un problème existe. Car ce n'est pas évident que l'enfant considère sa situation dans la rue comme un problème. J'admets entièrement que la place de l'enfant est au sein de la famille qui doit être un cadre pour son plein épanouissement. Ce qui n'est pas évident non plus dans le contexte africain où l'enfant est souvent confronté à une famille en éternel conflit. Ce qui l'amène à chercher une famille de substitution qu'il trouve dans la rue. L'animateur doit l'aider à intégrer l'ensemble de ces dimensions. C'est à ce moment seulement qu'une piste de solutions pourrait être envisager avec lui pour régler le problème.

## *Pour refuser les préjugés dans les banlieues*

---

*Martine Mortaize (ADSEA - Meaux)*

ADSEA est une association départementale de sauvegarde de l'enfance. Elle est représentée en France, dans tous les départements et fonctionne avec les conseils généraux et les DDASS. Elle est aussi autonome et reconnue d'utilité publique.

Je travaille en Seine et Marne dans un quartier populaire qu'on nomme banlieue dans la ville de Meaux.

J'ai essayé de réfléchir à la signification de la situation d'errance et de marginalité. La conception populaire voit à travers ces mots : le galérien, le vagabondage, le SDF (sans domicile fixe), le délinquant, l'inadapté ou le désaffilié selon la lecture que l'on en fait. A partir de ce constat, l'équipe de prévention mène une mission spécialisée à l'échelle départementale avec une enveloppe aléatoire et un sens politique assez fort. (S'il n'y a plus d'enveloppe, il n'y a plus prévention spécialisée).

Mon propos sera axé sur le problème des banlieues, les regards ou les représentations dont elles font l'objet et leurs réalités. L'équipe intervient dans cette interface parce qu'elle est missionnée en tant qu'institution bien qu'elle soit associative. La question de la participation trouve ici sa pertinence : Que renferme cette notion qui est très à la mode ?

Les notions d'inadaptation qui font parties des missions de la prévention spécialisée sont vues d'un côté par rapport à une société institutionnalisée avec un ordre établi qui est nécessaire et des modèles culturels etc. De l'autre il y a ce qu'on pourrait appeler une culture vécue qui donne des dynamiques culturelles novatrices ou créatrices.

Notre action s'exerce au centre de ce carrefour culturel qu'offrent les banlieues à partir des gens, de leur culture et de leurs contradictions et de leurs différents modèles. Le problème des banlieues a été parfois amalgamé à l'immigration et associé à la violence urbaine. Notre démarche est fondée sur la créativité ou les dynamiques qui existent dans ces quartiers. Entendons-nous, si on parle de périphérie, on parle aussi de centre. Car il existe un rapport périphérie/centre, tout comme il existe un rapport dominants/dominés etc. On se situe ici dans le Sud du Nord.

Le premier type d'action que nous avons eu à mener a été une action de repérage avec l'aide de nos partenaires. Généralement, nous faisons la distinction entre acteurs et partenaires. Quand j'entends parler de partenaire, je pense aux acteurs des villes, les partenaires associés sont les organismes de financement, les institutions, les élus. Même si on est partenaires, on préfère s'identifier comme des acteurs potentiels.

Les jeunes sont des acteurs, en particulier ceux de demain. Ils ont tendance à exprimer les problèmes auxquels ils sont confrontés et à montrer les dysfonctionnements sociaux d'un système quelconque. On ne doit pas les connoter pour autant. A mon avis, le problème des banlieues doit être analysé sous cet angle sans minimiser la violence qui y sévit au quotidien. La violence doit être considérée plutôt comme des réactions à d'autres formes de violences telles que l'échec scolaire, l'acculturation. Car, il s'agit de jeunes qui vivent à l'Européenne d'une part et de parents ayant gardé leurs modèles traditionnels et qui essayent de les transmettre de l'autre. Cette situation pose ainsi un problème d'incompréhension et de communication qui n'aboutit pas forcément à une situation de rupture familiale. Le problème des banlieues se pose enfin en terme de massification c'est à dire l'état des lieux d'une société qui fonctionne bien pour seulement une partie de la population.

En ce qui concerne la participation qui est le sujet de notre rencontre, je vous parlerai de trois types d'action que mène l'équipe dans ce sens. Elle utilise différents outils et deux grands champs d'orientation dans ses actions qui sont :

- Le soutien des initiatives individuelles ou d'intérêt collectif auprès des jeunes et des adultes. Ce sont des opérations collectives qui visent tous les types de publics. Dans les textes de la prévention, cela concerne le public des 16- 25 ans en marge ou en voie de marginalisation de toutes institutions, de tout espace d'insertion, d'intégration et de socialisation. J'ai entendu dire dans l'exposé de nos amis africains que chez eux la rue est un espace de socialisation. Elle pourrait être de même ici en France à condition qu'on veuille le considérer comme tel. Malheureusement, de nombreux exemples nous démontrent chaque jour que nous nous éloignons de cette situation. Les enfants et les jeunes ne peuvent plus se regrouper au bas d'un escalier pour rencontrer leurs amis dans les quartiers ciblés comme des zones à risque, dangereuses et de non droit. Les gens de ces endroits sont connotés de bandits et vivent au quotidien ce regard des autres. Certes, les violences y sont devenues des réalités, mais il y a des violences symboliques plus fortes que celles de quelques individus notamment la violence médiatique qui renvoie sans cesse une quotidienneté irresponsable, irréaliste et qui inquiètent les habitants d'autant plus.

La prévention est missionnée pour aller à la rencontre des jeunes pour repérer auprès d'eux des groupes déviants ou marginalisés en vue de leur intégration et de leur resocialisation dans des espaces institutionnalisés : l'école, la famille, le travail etc.

Ainsi, trois actions ont été réalisées :

nous avons fait participer des jeunes identifiés comme déviants à une opération de convoi humanitaire en Roumanie. Ce projet a été essentiellement conceptualisé par l'équipe en fonction de sa mission et d'un problème de déviance qui existait dans un quartier. La participation se pose à ce niveau, car le projet a été mis en œuvre par l'équipe, les jeunes n'ont collecté que le matériel.

La deuxième action concerne le développement culturel et l'expression des jeunes en partant toujours de cette culture créatrice dynamique ci-dessus évoquée. Etant donné que les jeunes marginaux sont obligés d'être inventifs pour survivre, il s'agit pour nous de valoriser ces potentialités de savoir-faire en essayant de conscientiser aussi bien le centre que la périphérie sur ces potentialités. Ces types d'actions qui sont conceptualisées par l'équipe visent à favoriser l'expression des jeunes sur leurs réalités au quotidien. Pour ce faire, nous utilisons la vidéo, l'image comme des outils pédagogiques. Chaque année, les jeunes réalisent trois courts métrages de huit minutes qui sont présentés à des concours nationaux. L'objectif de ces films est de montrer la manière dont ils perçoivent le vécu quotidien dans leur quartier et comment ils s'y situent. Il est important de souligner l'autonomie et la liberté dont les jeunes jouissent dans la réalisation de ces projets : Ils ne font l'objet d'aucune censure. Au fil des années, le regard est différent par rapport à ce que l'on veut montrer sur son quartier.

La dernière action est l'organisation de deux ateliers-chantiers en réciprocité, l'un en Seine et Marne et l'autre à Dakar. L'origine de ces ateliers est un programme mis en place par Enda et Peuples et Culture autour de la recherche action, entre des groupes d'éducateurs sociaux de différents pays, dont le Sénégal. La conceptualisation, la programmation et la réalisation des étapes de ce travail se sont faits par des rencontres avec des délégations de ces groupes au Nord comme au Sud. Ces chantiers ont été réalisés avec des jeunes et des adultes qui s'investissent dans leurs quartiers. Le but de ces rencontres avec des acteurs d'autres pays est de partager des échanges et de mutualiser des savoir-faire.

## ***Participation des enfants dans les projets : le cas du parlement des enfants de Canaan en Palestine***

---

*Nicole Dagnino (Enfants réfugiés du monde)*

Le concept de participation est fort vaste, il recouvre diverses notions et peut se prolonger en de multiples corrélations. Sans entrer dans un discours théorique, je vais dire simplement comment on peut le décliner à travers une question : Participation de qui et avec qui ? Je donnerai deux synonymes à la notion de participation qui loin s'en faut ne pourront épuiser la signification. Deux ou trois expériences de participation suivront pour montrer comment ce concept est porté à travers nos projets.

Tout d'abord, les déclinaisons et les corrélations : On peut parler de participation des enfants entre eux, entre enfants et animateurs ou travailleurs sociaux. On peut parler également de participation entre enfants et adulte d'une manière générale à savoir famille, communauté et groupe élargi. Je souligne au passage qu'à ERM, on travaille avec les enfants depuis qu'ils sont dans le ventre de leurs mères.

En dépit de cette définition partielle, nous pouvons dire que participer, c'est se signifier, dire, s'exprimer ou agir pour une sorte d'action. Par quel moyen ? Cette interrogation ouvre le débat sur les pédagogies à utiliser et qui seront discutées en atelier.

### ***La participation dans les projets d'Enfants réfugiés du monde.***

Chez nous, la participation n'est pas énoncée en tant qu'objectif, mais est considérée comme un postulat de base théorique : D'une part on considère l'enfant comme une personne à part entière et d'autre part comme étant un élément se situant au centre d'un système qui comprend la famille, le groupe, la communauté, la société et le monde. Ainsi, la question qui s'impose est comment donner à l'enfant sa place d'acteur dans ce système. La réponse à cette question se trouve évidemment dans les pratiques.

A Enfants Réfugiés du Monde, la participation est sentie comme un esprit, une pratique. Notre vocation est d'apporter une aide globale aux enfants réfugiés et déplacés en matière sanitaire, alimentaire, éducatif, matériel et de protection. Nous essayons de prendre en charge aussi les besoins psychosociaux : réhabilitation psychologique de ces enfants de la guerre, de la violence et de l'exil.

Pour ce faire, l'association met en place des centres d'animations où un personnel formé, composé d'animateurs proposent aux enfants des activités créatives, ludiques, artistiques, culturelles ou sportives voire d'apprentissage non formel. Dans ces espaces protégés, même si ce sont des espaces précaires, les enfants peuvent récupérer une enfance à travers le jeu qui y est un moyen de reconstruction : c'est le projet associatif. D'autant que ce sont des enfants dont l'expérience est généralement marquée par la rupture, par la perte d'un ou de plusieurs membres de la famille, par la perte de la maison, de la langue du pays d'origine, de la culture et parfois de la nationalité.

Dès lors, il s'agit de recréer des liens avec leur propre histoire récente, avec d'autres enfants qu'ils trouvent dans ces espaces et avec les adultes qui les accompagnent sur le chemin de cette histoire nouvelle qu'on leur a imposée. Ce qui nécessite de leur donner des moyens de s'exprimer à travers des activités, de redonner du sens à leur situation actuelle pour qu'ils se sentent comme faisant partie d'un projet en tant que personne évoluant dans un groupe.

Pour vous donner une idée de la nature de ces activités, j'évoquerai trois histoires.

La première concerne l'expérience du parlement des enfants dans la bande de Gaza en Palestine. Là, je me fais le porte-parole d'Anis GANDIL responsable du programme ERM à Gaza et qui est l'artisan de ce parlement de l'institut Caanan. L'institut a été créé en 1997 et s'active autour de deux pôles : un centre de formation et un centre de ressources destinés à un réseau d'animateurs et d'éducateurs intervenant dans le domaine de l'enfance et de l'action communautaire dans la bande Gaza. Le parlement est à l'initiative de structures associatives non gouvernementales, d'Enfants Réfugiés du Monde présent dans cette région et du ministère de la jeunesse qui se sont retrouvés autour de la problématique de l'éducation non formelle en Palestine. Ce parlement est composé de 80 enfants âgés de 9 à 16 ans provenant de vingt structures socio-éducatives et qui en sont les principaux acteurs. Les questionnements qui sont à l'origine de ce parlement sont les suivantes : est-ce que les enfants peuvent être impliqués dans la gestion quotidienne d'un projet de société qui les concerne directement ? Comment leur permettre de débattre, de s'exprimer autour des thèmes qui sont liés spécifiquement à leurs droits, leur éducation et leur avenir ?

Les activités du parlement se développent autour de deux axes :

- Réflexion, discussion, échange et débat organisés au sein des AG sur des thèmes choisis par les enfants eux-mêmes et qui se rapportent entre autre aux droits des enfants, à l'éducation.
- Le second axe concerne l'expression qui consiste à utiliser des techniques d'animation telles que le théâtre, l'art graphique qui permettent aux enfants de discuter sur les thèmes retenus. Ces outils sont par la suite utilisés par les enfants pour sensibiliser les autres enfants.

L'autre projet est dénommé "entre nous, la paix c'est quoi ?" Il s'agit d'un projet d'échange d'expériences entre les enfants autour des questions suivantes : que sont les accords de paix ? Quelle paix est vécue par les enfants des territoires en Palestine et en Cisjordanie ?

Une journée portes ouvertes a été aussi organisée sur l'ensemble de ces questions avec les autres enfants des structures. Les expositions de dessins, de poésies et de théâtres ont également eu lieu et les dessins exposés ont été envoyés dans les camps d'E.R.M au Liban.

Pour le projet intitulé "nous et nos droits", les enfants ont organisé des débats autour de la déclaration des droits de l'homme illustrés par des représentations théâtrales et artistiques. Les débats ont été aussi élargis sur des thématiques qui sont liées au système social et familial en Palestine à savoir la violence, la démocratie et la relation entre les parents et les enfants. Les enfants se sont exprimés dans un workshop annuel qui réunit 60 associations de la bande de Gaza et le collectif des associations françaises pour la Palestine.

En ce qui concerne le programme "l'enfant pour l'enfant, l'éducation pour la santé", il a été développé dans plusieurs pays dont le Guatemala et le Rwanda. Ce programme conçu en 1979 par le Dr Morley repose sur l'idée suivante : dans les pays du Sud, ce sont les aînés qui prennent en charge les cadets et il faut en conséquence leur donner des notions élémentaires de santé et d'hygiène avant même qu'ils ne deviennent des adultes. Pour ce faire, on recourt à la pédagogie active notamment à l'observation découverte. Il s'agit d'identifier et de traduire concrètement une action possible pour agir. L'enfant met ainsi en pratique ses connaissances pour lui-même, pour ses pairs et pour ses cadets. Il devient aussi le véhicule de ce message de santé au niveau de sa communauté.

Le dernier projet à trait à l'organisation de rencontres entre les enfants du Nord et les réfugiés déplacés au Sud et récemment à l'Est. Le souci dans la mise en place de ces activités est la recherche d'activités pouvant permettre à ces enfants d'horizons divers, de communiquer et de participer à des activités communes.

Voici résumé des exemples de participation des enfants dans des projets les concernant.

Il est à souligner que nous avons affaire à des enfants coupés de leur espace temps familial, pour qui, participer, se sentir partie prenante et agissante d'un tout à travers le jeu, la parole ou l'action réalisée en collectif est fondamental pour se reconstruire et se projeter dans l'avenir.

## ***Atelier Refuge/Education***

*Animateurs : Alassane. S. Faye – Nicole Dagnino*

*Rapporteur : Christian Maysonnave*

Un tour de table a permis à chacun, en fonction de son expérience et de sa pratique quotidienne de terrain de donner sa perception de la notion de participation.

Pour certains, la participation doit naître de la libre volonté de l'enfant à l'issue d'un processus d'apprentissage. Mais elle ne doit pas être une injonction du genre "vous devez participer", car elle est un processus facilité par l'animateur.

Tandis que pour d'autres, le fait que des animateurs se regroupent à l'image de la présente table ronde pour discuter des enfants et des jeunes sans qu'ils soient représentés illustre bien l'absence de participation. Ce qui permet de dire que généralement, les programmes sont conçus et exécutés sans les concernés (enfants et jeunes).

Les débats qui ont suivi les interventions ont mis en lumière la difficulté de définir la notion de participation.

### ***Difficulté de définir la participation***

Les discussions ont suscité de nombreuses interrogations : est-ce que la participation signifie que toutes les personnes doivent participer à égalité ou est ce qu'une participation ponctuelle peut-être considérée comme une, participation ? Existe-il une typologie de la participation ? La participation est-elle un processus ? Est-ce que la participation s'apprend ? La participation est-elle une finalité ou un moyen ? Autant de questions qui ont générées autant de réponses.

En conséquence, le groupe a admis que les critères opérationnels de participation doivent être élaborés en détail pour chaque projet. Car il n'y a pas de formule universelle et de recette pour atteindre la participation dans les projets. Il faut donc considérer qu'il existe plusieurs niveaux de participation.

### ***Eléments de définition***

La participation peut signifier :  
Permettre à chacun de parler, donner son point de vue, son opinion, pour ensemble voir qu'est ce qui est plus près de la réalité. Chaque personne doit apporter sa contribution dans cet élan communautaire. Une attitude passive peut être considérée comme de la participation par le fait d'être présent. La participation, c'est être acteur de son projet. C'est également prendre part à un processus, un débat d'idées, une action, à son rythme, suivant son intérêt. Elle est un choix possible, mais pas une obligation.

### ***Différents types de participation***

Il a été noté plusieurs sortes de participations :  
Premièrement, l'ONG ou l'institution fait son projet : la participation est plus de l'ordre de la consommation.

Le second cas de figure est l'ONG où l'institution fait un projet avec : la participation est alors de l'ordre partenariale. Enfin, le cas où les jeunes travaillent pour ou par eux-mêmes, la participation est totale.

## ***Comment et à quels moments, cette participation se traduit-elle ?***

Afin de mieux étayer leurs arguments, quelques membres du groupe ont donné quelques exemples tirés de leurs propres expériences.

**1er exemple :** *"J'ai entamé un processus d'accompagnement avec des jeunes en difficulté dont le support était la photographie. Une fille qui avait un passé difficile (viol, toxicomanie) refusait de participer. Cette jeune fille a accepté de participer à partir du moment où elle s'est rendu compte qu'elle pouvait contribuer à faire avancer les choses".*

**2eme exemple :** *"En Casamance nous avons organisé des réunions qui regroupaient beaucoup de gens. Quelque deux à trois personnes seulement n'assistaient pas à ces rencontres. Nous pensions que c'était un "succès", or nous nous sommes rendu compte que toutes les personnes présentes réservaient leurs décisions. Car ce sont les personnes qui n'assistaient pas à ces réunions qui avaient le monopole des décisions".*

A travers ces témoignages, le groupe a estimé que la participation ne doit pas se résumer à une simple consultation des concernés (enfant) avant la mise en œuvre d'un quelconque projet. Il y a participation lorsque la responsabilité et le contrôle d'un projet sont entre les mains des concernés en l'occurrence ici les enfants. Beaucoup d'enfants ne connaissent pas le terme "participation". (Notamment au Sénégal) où on emploie plutôt le terme de responsabilisation.

Cependant, la participation ne signifie pas "prendre part" à une entreprise sans avoir pour autant accès au pouvoir qui l'impulse. Le sens qui lui est donné ici est plus actif et se manifeste à trois niveaux : la conception, l'exécution et l'évaluation. Dans le cas d'un projet pour la population, la participation se traduit au moment de l'exécution. Concernant un projet conçu avec les concernés, la participation intervient à la conception et à l'exécution. Pour ce qui est d'un projet endogène autonome, la participation intervient aux trois niveaux. La participation étant un processus avec des étapes, les jeunes participent suivant leurs intérêts, à des différents moments. Elle arrive ainsi lorsque ces derniers comprennent qu'ils ont un rôle et une place importante à jouer dans le fonctionnement collectif. La participation peut aussi se traduire par des actes et des paroles individuels et autonomes dans le cadre collectif.

## ***Quelles méthodologies ?***

Il faut faire émerger les intérêts des jeunes et de soi-même en tant qu'intervenant et inscrire son action dans la durée suivant une démarche ou une méthode active. L'une d'elles consiste à approcher les populations en ayant dans la tête une démarche de diagnostic des problèmes pour construire ensemble un projet : la RAP. Cela nécessite fondamentalement de poser des objectifs globaux et des objectifs précis suivant le principe de l'observation, l'analyse, l'action et de l'évaluation.

## ***Les limites de la participation***

Il a d'abord été posé les conditions qui favorisent ou complexifient la participation que sont : la culture, l'environnement et la politique. Ensuite, sont considérées comme limites, les conflits qui découlent de la participation, la notion de pouvoir internes aux jeunes (leaders) et les problèmes de langages, des termes techniques : les enfants comprennent intérêts à la place d'objectifs.

Dès lors, il importe de souligner la dimension culturelle de la participation. Chaque pays a ses propres dynamiques. Il faut respecter l'évolution des uns et des autres. En Afrique par exemple, la participation peut quelque fois être difficile selon l'âge. Les jeunes n'osent pas contredire les plus âgés même si ces derniers se trompent. La participation peut devenir alors quelque chose de révolutionnaire (dans le sens qu'elle peut bouleverser les coutumes).

## ***Evaluation***

Ce point a été abordé suivant deux postulats de base que voici :

1- Participer est une co-action, un cheminement fait ensemble et non de manière unilatérale d'où la nécessité d'une évaluation.

2- La participation est un critère de l'évaluation où les facteurs de succès doivent être formalisés afin de permettre à tous de s'engager résolument.

L'évaluation a pour objectif de tirer les leçons des succès et échecs passés. Etant un outil de travail, elle doit s'effectuer durant tout le processus de mise en œuvre du projet mais pas uniquement à la fin.

Malheureusement, très souvent l'évaluation ne sert à rien car pour certains elle n'a d'autre but que de mettre à nu des insuffisances.

Or, elle est indispensable. Même les experts, pour être efficaces utilisent l'évaluation pour vérifier leurs hypothèses de départ. L'évaluation permet d'étudier l'état d'exécution des objectifs visés.

Mais malgré son importance capitale dans la pérennité et la viabilité d'une action, l'évaluation n'est pas aisée. Elle requiert des critères simples et clairs au lieu de termes scientifiques :

- Il faut des objectifs, des indicateurs clairement posés. La clarté des objectifs est indispensable ;
- L'évaluation doit avoir lieu dès le commencement du programme car il faut bien connaître le terrain avant d'agir. Cette connaissance qui va au-delà des aspects liés à l'espace physique permet d'appréhender les réalités locales.

Il n'y a pas de méthodes types d'évaluation de la participation mais seulement quelques recommandations qui visent trois niveaux d'évaluation :

- Connaissance et compréhension dans un projet par les enfants et jeunes. (On ne peut pas participer à quelque chose si on n'a pas compris de quoi il s'agit).

- Comment se manifeste leur adhésion à la démarche ?

- Le niveau et la qualité de leur investissement

Par ailleurs, l'évaluation de la participation peut aussi permettre de mesurer le degré d'engagement et de collaboration dans un projet collectif. Dans la mesure où elle est par définition dynamique, elle ne doit surtout pas faire l'objet de critères réfléchis de l'extérieur. Il faut une grille à partir d'un consensus pour réorienter. Autrement, cela risque d'être un contrôle dans un schéma horizontal. Au cours d'une évaluation, les concernés ont la possibilité de dire comment ils ont vécu le projet.

## *Place de l'animateur*

Généralement dans un processus d'accompagnement des enfants et des jeunes en difficultés, l'animateur arrive avec une intention. Il participe à l'action et non l'inverse. (Ce n'est pas la population ou l'enfant qui participe au programme mais l'animateur), alors que son rôle n'est pas de se substituer aux concernés. Il doit susciter de l'intérêt, de la curiosité pour développer l'imagination et un esprit inventif chez les enfants. Les problèmes sont avant tout ceux des enfants, il leur appartiennent donc d'apporter des solutions. L'animateur doit les aider dans ce combat permanent de survie.

Or, actuellement, le travail de l'animateur souffre d'effets viables. Le mot participation fait l'objet d'instrumentalisation dans la pratique. Peut-être, il est trop axé à des modèles. L'animateur veut promouvoir l'autonomie et ne réussit qu'à créer des dépendances. C'est pourquoi il doit savoir "mourir" pour renaître ailleurs.

Cette relation paradoxale que l'animateur entretient souvent avec l'enfant n'a pas manqué de soulever quelques interrogations générales : pourquoi veut-on que les enfants participent ? Comment articuler l'endogène à l'exogène ?

## ***Atelier "errance "***

*Animateurs : Abdou Diouf – Martine Mortaize*

*Reporteur : Samuel Hanryon*

Dans son rapport, le groupe a tenu à faire deux remarques préalables :

Tout d'abord, le thème de la participation populaire dépasse largement le cadre de la jeunesse défavorisée mais s'étend à l'ensemble du "monde du développement". Il est devenu un thème à la mode, une notion "fourre tout", polysémique qui réveille l'enthousiasme de la Banque Mondiale et des ONG les plus militantes. Le concept et les dynamiques qu'il recouvre sont donc à prendre avec prudence.

D'autre part, le groupe étant composé de personnes qui n'ont pas les mêmes réalités ni les mêmes représentations, a eu des difficultés pour s'entendre sur une définition. Les débats étaient contradictoires parfois confus mais très enrichissants. Les divergences de vue portaient sur un certain nombre d'idées et de termes notamment participation, enfant de ou dans la rue etc.

Cependant, la nécessité de faire participer les jeunes aux projets a fait l'objet d'un consensus. Sans cette participation, les projets sont voués à l'échec, au Nord comme au Sud (fuites, institutionnalisation, assistanat, traitement social etc.). Il convient donc, de partir des attentes, des ressources voire des solutions du jeune pour bâtir le projet. La démarche se résume alors à "faire à partir de" et "faire avec".

A défaut d'une définition commune, le groupe est parvenu à un consensus sur quelques notions clés.

### ***Participation oui, mais à quel prix ?***

La participation suppose trois choses :

- des conditions (respect mutuel, écoute, confiance) ;
- des moyens (échanges d'expériences, accès à la prise de décision et d'interaction) ;
- des objectifs (l'autodétermination, la responsabilisation, la notion centrale d'acteur).

Pour ce faire, le jeune ne doit pas être considéré comme une victime passive ou un délinquant. Les deux approches conduisent à son placement en centre pour le protéger. Il doit être pris plutôt comme un acteur dans sa vie, dans son projet et plus tard dans la société.

Il importe de différencier la participation de la concertation ou de la consultation, l'amalgame étant trop souvent produit sur le terrain. La participation est une approche dynamique et qualitative, ce qui en fait un processus, non un acquis figé.

Les différences de point de vue se sont exprimées moins sur la participation que sur ses modalités et les relations entre l'institution instigatrices du projet et le jeune. Cette réflexion a débouché sur la problématique des relations de pouvoir au sein du projet et l'opportunité ou non d'imposer quelque chose au jeune.

En fait, on ne peut pas parler de participation sans parler d'interaction. Le projet naît souvent de la confrontation des intérêts, logiques, stratégies, représentations du jeune et de l'institution. La dimension collective doit être prise en compte dans ce processus. Car la bande dans la rue est

productrice d'une contre-culture et même de contre société qui rend problématique la resocialisation ultérieure du jeune. Par exemple, voler sera considéré au sein de la bande comme plus valorisant que mendier.

### ***Comment se traduit la participation ?***

La participation s'exerce à deux niveaux :

#### **1- Au niveau du projet**

La participation des jeunes est souhaitable de l'identification des besoins à l'évaluation. Leur apport semble aussi fondamental au niveau de l'organisation des programmes et des modalités de fonctionnement du projet. De nombreux projets négocient par exemple les règles internes à l'institution. L'exemple le plus connu étant celui des foyers de Caritas : ne pas voler, ne pas se droguer, ne pas mentir pour les choses importantes. De même, les jeunes devront fixer les conditions de la répartition des tâches, du choix des activités etc. On peut alors remarquer la vertu pédagogique d'une telle participation, le jeune étant amené à définir les droits et devoirs de chacun dans un lieu de vie commun. Dans le cadre d'une intervention en milieu ouvert, la participation est plus qu'ailleurs primordiale, comme le démontre l'expérience d'Enda à Dakar.

#### **2- Au niveau de l'enfant**

Le degré et la nature de cette participation varient selon l'âge d'un jeune. Un jeune de cinq ans n'a pas les mêmes capacités d'autonomie et d'autoprise en charge qu'un pré-adulte de dix-sept ans. Que l'objectif soit la resocialisation ou la résolution du problème du jeune, la dimension fondamentale sera l'écoute du jeune via une démarche compréhensive. Le projet devra se faire à partir de et avec le jeune, selon ses attentes et ses ressources. Le dialogue doit permettre à l'enfant de connaître un "déclic". Autrement dit, il doit prendre conscience de sa situation et des possibilités de s'en sortir par un questionnement "provoqué" sur lui-même. Ainsi, il pourra reconstruire son soi et se projeter dans l'avenir de manière positive, selon les modalités qui le conviennent (réinsertion familiale, scolarisation, formation). Ce qui appelle à une redéfinition du rôle de l'animateur/référent qui doit être avant tout un accompagnateur des projets du jeune.

### ***Les contraintes de la participation***

Les contraintes liées à la participation sont de deux ordres :

\* Contraintes institutionnelles : Horaires, moyens matériels et financiers, critères en politiques définies par les bailleurs de fonds et les Etats.

\* Contraintes liées à l'enfant : Celui ci n'aura pas forcément les ressources (en terme de temps) pour se consacrer pleinement au projet. D'autre part, les logiques, stratégies, intérêts du jeune peuvent ne peut aller dans le sens de sa resocialisation. Certains ont souligné le fait qu'accaparant, le projet risque de remettre le jeune dans la rue. L'exemple des phénomènes de papillonnage est assez édifiant à ce titre (le jeune va au projet pour les vêtements, pour la nourriture, pour le gîte etc.) Il urge en conséquence, de passer d'une relation d'utilisation du centre par l'enfant à un véritable partenariat.

### ***La notion de resocialisation***

En ce qui concerne ce point, les débats se sont focalisés sur les objectifs d'une démarche dans ce sens.

Ainsi, il est apparu que l'objectif de resocialisation pose problème. Certain, dont les représentants d'Enda préfèrent la "résolution du problème du jeune". L'objectif de résolution du problème part du principe que l'enfant est à la rue du fait d'un problème (mésentente avec la marâtre, viol) qu'il convient de résoudre en partant de l'écoute du jeune. L'objectif de resocialisation quant à lui part du principe que les jeunes sont les objets d'une socialisation palliative au sein de la bande, qu'ils sont socialement marginalisés et qu'en restant dans la rue le jeune court le plus souvent à l'échec (mort, emprisonnement, précarité chronique). Il faut donc le resocialiser et l'intégrer à son milieu d'origine (communauté, famille etc.) Derrière les objectifs se cachent des programmes forts différents (milieu ouvert/ fermé).

Le problème pose ainsi la question du cadre et de l'autorité éventuelle et donc des relations au sein du projet. Certes, tout le monde a parlé de réciprocité mais deux tendances se dégagent nettement : une qui parle "d'autogestion" du projet par les jeunes et qui insiste sur la nécessité d'appuyer presque toutes les initiatives. L'autre met l'accent sur l'objectif de resocialisation en parlant de "droits et de devoirs" et qui affirme la nécessité d'une autorité.

## ***Atelier Travail***

*Animateur : Françoise Toutain*

*Rapporteur : Holly Rougier*

Par rapport aux questions posées, il est apparu dans nos réflexions tant dans le partage de nos idées que des témoignages sur nos expériences, les réponses suivantes :

### ***Comment se traduit la participation, a quel moment ?***

La participation se traduit en termes :

- d'appropriation du projet par les enfants et ou les jeunes ;
- de repli progressif de l'adulte ou de l'animateur dans le processus de décision et de gestion. Ce dernier doit pendant toute la durée de vie du projet (depuis l'identification des besoins jusqu'à l'évaluation), laisser des espaces d'action et de décisions aux concernés ;
- de degré d'autonomisation et de pérennisation du projet ;
- de participation active des jeunes dans la gestion (administrative et financière) du projet ;
- de contribution des bénéficiaires dans le projet à travers les initiatives qu'ils proposent ;
- d'équilibre des rapports entre les filles et les garçons.

La participation des enfants et des jeunes doit s'effectuer dès le début du cycle du projet et tout au long de son déroulement : de l'identification des besoins en passant par la gestion jusqu'à l'évaluation. En somme, elle nécessite une implication totale des différents acteurs concernés.

Cependant, la participation ne doit aucunement être liée aux méthodes participatives taillées sur mesure, préconçues, qui sont exigées et doivent apparaître dans les termes de références des projets de développement afin qu'ils soient acceptés et financés par les bailleurs de fonds.

### ***Comment évaluer la participation ?***

A ce sujet, la réflexion s'est élargie d'abord sur d'autres questions qu'on a qualifiées de subsidiaires : Qui évalue ? Avec quels critères, ceux du bailleur ou ceux de l'institution ? Est-ce que les enfants peuvent créer leurs propres critères et s'auto-évaluer ? Quel est le rôle de l'animateur dans l'évaluation ?

Ainsi, pour le groupe l'évaluation de la participation est un processus continu. Elle se voit à travers le sens que les concernés donnent à leur participation, leur engagement et les conséquences qui découlent des initiatives réalisées. Faîte de cette manière, l'évaluation peut être aussi une leçon de participation. Car la participation se mesure en terme de protagonisme de l'enfant.

En ce qui concerne les limites, nous avons identifié des limites objectives et des limites subjectives.

Les limites subjectives sont en rapport avec la place de l'adulte dans le processus de mise en place et de suivi de la participation des enfants dans le projet. Ce qui nécessite pour l'adulte ou l'animateur de conserver une certaine distance et prendre sociologiquement du recul par rapport à l'enfant et par rapport au projet.

Quant aux limites objectives, elles sont liées au contexte économique ou socioculturel dans lequel le groupe d'enfant évolue et qui est fragilisant et déstructuré pour les enfants en difficulté. Il importe à ce niveau que l'adulte choisisse une approche anthropologique afin de cerner les rationalités et les logiques des enfants dans ce contexte et, in fine dans le projet.

Aussi, la pression des bailleurs de fonds qui réclament des méthodes participatives dans le cycle de projet apparaît-elle comme une limite objective. Toutefois, nous devons faire attention à ce que cette mesure ne conduise à falsifier la participation et qu'elle ne devienne que de façade.

### ***Quelles méthodologies ?***

La proposition suivante part de l'hypothèse selon laquelle les enfants étant des acteurs dans le projet sont des partenaires et considèrent le projet comme leur propre affaire. De ce fait en envisageant un accompagnement dans un cadre projet au profit des enfants, les responsables d'institution devraient tenir compte des points suivants :

- Faire en sorte que les intérêts convergent (un objectif commun) et inciter la négociation ;
- Fixer des objectifs spécifiques clairs, réalistes et modulables ;
- Stimuler un processus participatif ;
- Recourir à l'écoute et à des apprentissages horizontaux ;
- Approprier les conséquences de la participation par le projet

### ***Quelles approches ?***

Une approche de la participation passe nécessairement par une action de sensibilisation des jeunes sur leur rôle en tant qu'acteur de la société. Une technique d'animation dite "*valorisation critique*" dont il est beaucoup question dans le travail des Nats. Cela consiste à faire une analyse critique de la situation des enfants et à valoriser les dynamiques. L'approche doit tenir compte des contraintes extérieures (juridiques, sociopolitiques, familiales) pour toucher efficacement ces populations d'enfants en situation difficile.

### ***Quel est le rôle de l'animateur ?***

Profil de l'animateur :

Il doit avoir un désir, une motivation pour le travail, mais la volonté n'est pas suffisante. Il aura besoin dans son rôle d'outils techniques supplémentaires qu'il s'agit d'apprentissages ou d'autres méthodologies acquises en échangeant avec d'autres animateurs.

En tant qu'adulte, l'animateur doit jouer le rôle de formateur sans s'imposer de manière autoritaire. Dans la mesure où il représente pour les enfants un point d'équilibre et de stabilité. Il doit faire comprendre aux enfants que certaines normes sont nécessaires mais ces normes peuvent être définies par le groupe.

Il est également important pour l'animateur de garder une certaine distance pour pouvoir prendre du recul. A ce titre, des exemples d'animateurs dont on sait plus s'ils jouent le rôle de copain, de parent ou autre, ont été donnés.

Il s'agit des animateurs qui tombent amoureux des jeunes prostituées pour les sauver ou d'un animateur qui donne son numéro de téléphone aux jeunes.

En somme, le rôle de l'animateur ou de l'adulte pourrait être conçu en terme de négociateur, d'accompagnateur qui dispose d'une bonne attitude d'écoute et qui stimule la participation des enfants. Pour sa propre formation, il doit toujours apprendre des conséquences de la participation des jeunes dans les projets.

Toutefois, nous devons reconnaître et admettre que l'adulte a une tendance naturelle à s'imposer dans un groupe. D'autant qu'il est très motivé pour aider les enfants et a certaines idées quant à ce qu'il faut faire.

## ***Conclusion et perspectives***

### ***A - Les points communs***

Après deux jours de débats et de réflexions approfondis, il est apparu la nécessité commune de mettre en place des démarches impliquant davantage les enfants dès le début de l'action, respectant leurs initiatives et tendant à les responsabiliser. Ce qui les mettra en mesure d'être des acteurs de leur propre devenir au lieu de se cantonner dans le rôle de bénéficiaires passifs.

Cependant, il n'y a pas de définition générale de la participation. Elle se traduit sous diverses formes, mais s'exprime souvent dans un processus où l'enfant joue un rôle actif. Cette définition débouche sur la place de l'animateur ou de l'adulte en général qui doit avoir un rôle de facilitation, d'accompagnement et de conscientisation. Sa philosophie consiste à mobiliser l'enfant autour de son propre de vie suivant une démarche de "faire avec" mais non d'une démarche de "faire pour". Il ne doit pas s'imposer de manière autoritaire.

Son action pouvant induire une attitude passive ou créer un déclic amenant l'enfant à devenir plus responsable, doit être l'objet d'une évaluation.

Pour ce faire, il faut des objectifs et des indicateurs clairement définis avec les personnes concernées. La participation est d'ailleurs considérée comme un indicateur sur le degré de motivation et d'appropriation du projet par les enfants et les jeunes. Elle est aussi l'expression d'un engagement et d'une adhésion à un projet.

En outre, l'un des temps forts de la table ronde a été la plénière sur la resocialisation des enfants et des jeunes en rupture.

### ***B - La notion de resocialisation***

Sur ce point, les débats se sont focalisés sur les objectifs d'une démarche de resocialisation.

Ainsi, il est apparu que l'objectif de resocialisation pose problème. Certains, dont les représentants d'Enda préfèrent la "résolution du problème du jeune". L'objectif de résolution du problème part du principe que l'enfant est à la rue du fait d'un problème (mésentente avec la marâtre, viol) qu'il convient de résoudre en partant de l'écoute du jeune. L'objectif de resocialisation quant à lui part du principe que les jeunes font l'objet d'une socialisation palliative au sein de la bande, qu'ils sont socialement marginalisés et qu'en restant dans la rue, le jeune court le plus souvent à

l'échec (mort, emprisonnement, précarité chronique). Il faut donc les resocialiser et les intégrer à leur milieu d'origine (communauté, famille, etc.). Derrière les objectifs se cachent des programmes forts différents (milieu ouvert/fermé).

Le problème pose ainsi la question du cadre et de l'autorité éventuelle et donc des relations au sein du projet. Certes, tout le monde a parlé de réciprocité mais deux tendances se dégagent nettement: une qui parle "d'autogestion" du projet par les jeunes et qui insiste sur la nécessité d'appuyer presque toutes les initiatives. L'autre met l'accent sur l'objectif de resocialisation en parlant de "Droits et Devoirs" et qui affirme la nécessité d'une autorité.

La table ronde a mis en évidence l'importance fondamentale qu'occupe la participation dans la réussite des projets et la nécessité de renforcer puissamment le protagonisme des enfants et des jeunes en difficultés. Les réflexions et échanges de vue fructueux ont permis également de toucher du doigt un certain nombre d'axes autour de la question de la participation.

Aussi, les participants ont-ils souhaité que cette rencontre soit le point de départ d'espaces de travail pour creuser des thématiques et des méthodes. Parmi les recommandations faites par ces derniers, notons les idées maîtresses suivantes : La nécessité de promouvoir la participation ; l'importance de creuser les différentes pédagogies et les méthodes selon les classes d'âge et la nécessité de s'attaquer au "comment", à partir d'expériences concrètes.

Les promoteurs de la rencontre ont, après avoir remercié tous les participants, manifesté leur ouverture à toutes les initiatives à venir.